

Référent déontologue : appréhender sereinement sa mission

Comprendre et anticiper les principes déontologiques dans la fonction publique, réaffirmés par la loi du 6 août 2019



Objectifs

- Maîtriser la notion de déontologie dans la fonction publique et le cadre réglementaire
- Professionaliser la fonction de référent déontologue et le doter des bons outils
- Identifier le rôle et les missions du référent déontologue
- Être en mesure de pouvoir orienter et conseiller les agents et employeurs sur les principes déontologiques



Public

Tout référent déontologue nommé dans la fonction publique ou personnes en charge des questions déontologiques



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour



Prix

750 € Net
(Exonération de TVA)
(Prix par stagiaire)



- De nombreux exemples d'application de la déontologie au quotidien
- Des exercices pratiques de traitement des différentes situations
- Zoom sur le rôle du référent déontologue depuis la loi de transformation de la fonction publique

Introduction

Historique et place de la déontologie dans le champ statutaire

- Les apports de la loi « déontologie » du 20 avril 2016
- Les évolutions induites par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019
- Les nouvelles modalités du contrôle déontologique : de la feu commission de déontologie à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP)

Le référent déontologue face à ses nombreuses missions

- Appréhender les différentes missions : conseil, assistance et prévention, mise en place d'outils et d'actions de sensibilisation
- Au service de qui et pour quels sujets ?
- Le positionnement du référent (notamment vis-à-vis des chefs de service, de la direction, des RH, des agents)
- Les moyens du référent
- Le référent doit aussi être un communicant

La boîte à outils du référent déontologue :

Maîtriser les obligations des agents et les principes déontologiques, tout ce que doit savoir et savoir transmettre le référent déontologue

- Les valeurs fondamentales de la déontologie : la dignité, l'impartialité, l'intégrité, la probité, la neutralité et la laïcité
- Le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public... et ses limites
- Le secret professionnel et la discréction professionnelle
- Le devoir d'obéissance hiérarchique
- La prévention des conflits d'intérêts
- Les obligations déclaratives



FOCUS : LE CUMUL D'ACTIVITÉS EN PRATIQUE

Exemples de cas d'agents et traitement de la situation



EXEMPLES D'APPLICATIONS CONCRÈTES ET EXERCICES PRATIQUES

Des missions polyvalentes et de plus en plus larges

- Du référent déontologue au référent laïcité
- L'impact de la loi confortant les principes de la République du 24 août 2021
- Du référent déontologue au référent « alerte éthique »
- L'impact de la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte
- Le recueil des signalements des lanceurs d'alerte (Décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte)



QUIZ FLASH DE VALIDATION DES ACQUIS